

**Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc  
Séance du 17 décembre 2024  
N° 2024.12.17\_6.3.**

**Point 6 – Formation et vie universitaire**

**6.3. Ouverture en alternance et transfert de la licence professionnelle « Activités touristiques de montagne (ATM) » de l'IAE vers le département GACO de l'IUT de Chambéry**

*Vu le code de l'éducation ;*

*Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifiés ;*

*Vu le règlement intérieur de l'université Savoie Mont Blanc adopté par le conseil d'administration le 8 juillet 2014, modifié ;*

*Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique en date du 5 décembre 2024 portant sur l'objet de la présente délibération,*

**► Le conseil d'administration approuve l'ouverture en alternance et transfert de la licence professionnelle « Activités touristiques de montagne (ATM) » de l'IAE vers le département GACO de l'IUT de Chambéry.**

**Résultat du vote :**

Membres en exercice :	33	Nombre de suffrages exprimés :	20
Quorum :	17	Contre :	0
Membres présents :	16	Abstention :	0
Membres représentés :	4	Pour :	20
Nombre de votants :	20		

Fait à Chambéry, le

**Le président de l'université Savoie Mont Blanc,**

**Philippe GALEZ**

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

Transmise au recteur de région académique le :

**Modalités de recours contre la présente délibération :** La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



## Ouverture en alternance et transfert de la LP « Activités Touristiques de Montagne (ATM) » de l'IAE vers l'IUT C (département GACO)

### Contexte et objectifs

La licence professionnelle Activités Touristiques de Montagne (ATM) jusqu'à présent déployée à l'IAE Savoie Mont Blanc, a pour objectif de former des étudiants aux métiers de la commercialisation et de la communication d'offres touristiques et de loisirs en montagne. Cette licence professionnelle s'inscrit dans un cadre socio-économique exceptionnel, les territoires savoyards, représentant une part extrêmement importante de l'activité de tourisme de montagne dans le paysage européen. Dans ce contexte la licence professionnelle s'inscrit pleinement dans les politiques tourisme-montagne de l'Université Savoie Mont Blanc mais également du territoire Savoie Mont Blanc et de la Région Rhône Alpes Auvergne.

À compter de la rentrée 2025, la licence ATM sera dispensée au sein du département GACO de l'IUT de Chambéry. Les intervenants de la licence ATM se sont engagés à poursuivre leurs enseignements en cas de transfert de la licence ATM au sein de l'IUT de Chambéry.

La LP ATM fait partie de l'offre de formation de la mention tourisme de l'IAE et ce programme, actuellement réalisé en FI, compte un effectif de 20 étudiants pour l'année 2024-25. Le choix de l'IAE de transférer ce programme vers l'IUT C n'est donc pas un choix fondé sur un échec (un programme qui ne "marcherait pas") mais bien sur une réflexion stratégique de la composante qui tient 1) à la nécessité de se consacrer à des formations qui allient clairement formation et recherche (Licences générales et Masters), comme le demandent les instances de tutelle, 2) au manque de ressources dans la mention "Tourisme" qui doit particulièrement se concentrer sur les masters dans un contexte d'intégration du programme national INNTO et 3) à la rencontre de la volonté de l'IUT C de compléter son offre de 3ème année au moment de la disparition du parcours MACAST du BUT GACO. Les équipes de l'IAE et de l'IUT C ont déjà collaboré et ce basculement n'aura aucun effet négatif sur les cohortes d'étudiants entrées cette année à l'IAE car cette LP n'est en rien alimentée par la licence économie-gestion de l'IAE. Nous pensons donc que ce changement se fait en parfaite harmonie entre nos deux composantes et qu'il sera profitable aux futurs étudiants car ils pourront bénéficier d'un passage de la formation en alternance, modalité que maîtrise parfaitement l'IUT C.

Objectifs de la formation :

- Connaître la « culture montagne », connaissance fondamentale selon les professionnels du secteur. Pour travailler en montagne il faut en connaître la culture et les spécificités. Cette licence a pour objectif d'enseigner les caractéristiques du territoire montagnard, ses valeurs, et la nécessité de devoir faire du sur mesure dans cet univers.
- Maîtriser les trois « piliers » attendus par les professionnels de la montagne pour un emploi de niveau Bac+3 : la commercialisation, le digital et le savoir être.



- Connaître les mécanismes de gouvernance et identifier les différentes parties prenantes/opérateurs (buts, objectifs, enjeux, métiers) du secteur touristique en montagne.
- Être capable d'établir un diagnostic intégrant toutes les dimensions d'un contexte touristique (ressources environnementales, humaines, économiques, stratégiques, marketing et financières) pour proposer des axes de développement opérationnels et stratégiques pertinents et « actionnables » dans une structure ou sur un territoire touristique.
- Maîtriser les outils d'évaluation, d'analyse et de gestion tant au niveau marketing, communication, commercial ou promotionnel.
- Maîtriser les compétences comportementales essentielles dans l'industrie touristique.
- Acquérir des connaissances variées qui permettent une certaine polyvalence dans les emplois futurs. Cette polyvalence est attendue par les professionnels du secteur, et ce quelle que soit la taille de la structure d'accueil.

## Modalités pédagogiques

### Atouts

La majeure partie des cours est assurée par des professionnels du secteur du tourisme, en particulier du tourisme de montagne, garantissant l'adéquation entre le positionnement de la licence professionnelle et le contenu réel des cours. Les étudiants ont donc accès à la réalité de ce qui sera leur secteur d'activité professionnelle et élargissent leur réseau. Parallèlement, le contenu des cours et la formation restent alignés avec les besoins réels du secteur.

- Equipe pédagogique constituée d'universitaires spécialistes du tourisme et d'intervenants issus du milieu du tourisme de montagne
- Solide réseau de partenaires dans le milieu du tourisme de montagne (offices de tourisme, exploitants de remontées mécaniques, hébergeurs, communautés de communes, prestataires de services, etc.)
- Licence professionnelle inscrite dans un cadre socio-économique exceptionnel, les territoires savoyards représentant une part extrêmement importante de l'activité de tourisme de montagne dans le paysage européen. Perspective JO d'hiver 2030 dans les Alpes...

### Programme

Globalement, l'objectif en termes de contenu est de couvrir les différents domaines de la gestion (marketing, communication, évènementiel, commercialisation, ressources humaines, finance), en tenant compte des spécificités des territoires de montagne (structurelles, culturelles, mais également spécificités de clientèle), afin de former des professionnels du secteur rapidement opérationnel. Les cours visent à couvrir l'ensemble des besoins des étudiants en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Acquisition de compétences opérationnelles essentielles :

- Expertise du milieu du tourisme de la montagne, de la gouvernance et des opérateurs (buts, enjeux, métiers).



- Capacité à établir un diagnostic complet d'un contexte (aspects humains, stratégiques, marketing et financier).
- Maîtrise des outils opérationnels liés au marketing, à la communication, à la relation commerciale, à la gestion de projet etc.

**Maquette actuelle de la formation sur 2 semestres :**

Libellé	Crédits	CM	TD
<b>UE501 Territoires, innovation et parcours client</b>	<b>8</b>		
Spécificités des territoires de montagne	4	15	19,5
Design thinking	2	10,5	15
Panorama et pilotage du tourisme en France	2	10,5	9
<b>UE502 Gestion 1 - Marketing</b>	<b>7</b>		
Marketing stratégique et opérationnel	4	21	9
Relation Client	1	4,5	4,5
Marque et identité	2	10,5	9
<b>UE503 Gestion 1 - Digital</b>	<b>7</b>		
E-tourisme et stratégie digitale	2	10,5	10,5
Bâtir sa stratégie social media : enjeux et outils	3	10,5	9
Créer et piloter son site web et son écosystème	2	4,5	10,5
<b>UE504 Communication et interculturel</b>	<b>5</b>		
Communication et relations presse	1	6	6
Management interculturel du tourisme	2	10,5	9
Anglais du tourisme de montagne 1/2	2		21
<b>UE505 Projet tutoré 1/2</b>	<b>3</b>		
Développer son savoir-être	2		19,5
Management de projet			15
Méthode et stratégie professionnelle	1	10,5	4,5
<b>UE601 Gestion 2 - Commercial/Finance</b>	<b>5</b>		
Ing financière des orga et des produits touristiques	3	10,5	19,5
Négociation commerciale	2	10,5	9
<b>UE602 Gestion 2 - Management humain</b>	<b>4</b>		
Management dans les situations de crises	2	10,5	9
Management d'équipe et leadership	2	10,5	9
<b>UE603 Communication et évènementiel</b>	<b>4</b>		
Anglais du tourisme de montagne 2/2	2		21
Stratégie évènementielle et techniques d'animation	1		9
Méthodologie de l'organisation d'évènements	1		9
<b>UE604 Stage en entreprise / alternance</b>	<b>8</b>		
Stage obligatoire 4 mois	6	10,5	9
Evaluation des missions en entreprise	2		
<b>UE605 Projet tutoré 2/2</b>	<b>9</b>		
Compétences et techniques du projet tutoré			49,5
Techniques d'expression	2		19,5
Soutenance du projet tutoré	3		
Rapport du projet tutoré	4		
	<b>60</b>	<b>177</b>	<b>334,5</b>



## Organisation

La formation compte 2 semestres de cours et un stage/une alternance de 12 à 16 semaines.

Deux saisons rythmant les activités du secteur touristique, il est envisagé de permettre aux stagiaires ou alternants d'être essentiellement en entreprise durant ces deux saisons. L'ouverture à l'alternance suppose cependant une réorganisation de la planification de l'année par rapport aux années précédentes dans le sens où les étudiants en contrat d'alternance devront être en capacité d'intégrer l'entreprise dès le mois de septembre.

**Les modalités d'obtention seront fixées par les MCCC en conformité avec les dispositions générales votées par la CFVU.**

### Profil des candidats et régime d'inscription

Cette licence professionnelle s'adresse principalement à des étudiants titulaires d'un bac +2 (BTS, BUT, L2) déjà sensibilisés au milieu touristique par leur formation précédente, par des stages ou encore par des expériences professionnelles. Les publics concernés sont par conséquent des titulaires d'un BTS tourisme ou d'un BUT ayant des applications dans le tourisme, mais aussi des titulaires de licences plus généralistes. Des personnes entrant dans le cadre des formations de retour à l'emploi, en reconversion professionnelle ou des personnes déjà intégrées dans le secteur et souhaitant évoluer professionnellement peuvent également être concernées.

### Débouchés

Les métiers visés concernent les structures privées ou publiques des territoires de montagne (remontées mécaniques, offices de tourisme, écomusées, centres de loisirs...), pour des postes de chef de service/projet tant pour la communication externe et interne, la commercialisation ou la promotion, l'évènementiel/l'animation, le développement des partenariats, la gestion de la relation client (accueil, conseil, réclamation), la gestion des ressources humaines ou financières, ou encore le poste d'assistant de direction. Ces différents métiers peuvent aussi se rattacher au secteur spécifique de l'hébergement (hôtels, résidences de tourisme, groupements d'hébergeurs, locations saisonnières). Il s'agit également de préparer aux métiers plus en amont des séjours touristiques (agence de voyage et tour operator).

### Aspects budgétaires

#### Coût pour l'USMB

Etant donné que la formation est déjà existante au sein de l'établissement, le transfert de composante ne sera pas générateur de coût supplémentaire. Bien au contraire, l'ouverture en alternance laisse escompter des ressources supplémentaires.

#### Droits d'inscription

Les étudiants s'acquitteront des droits d'inscription nationaux.



## Informations complémentaires

**Niveau d'entrée :** BAC +2

**Composante porteuse du parcours :** IUT de Chambéry

**Lieu des cours :** Département GACO

IUT de Chambéry Campus de Savoie Technolac. 73370 Le Bourget-du-Lac

**Date d'ouverture :**

Septembre 2025

**Responsable du parcours :**

PERRET Cécile

[Cecile.perret@univ-smb.fr](mailto:Cecile.perret@univ-smb.fr)